

ARRONDISSEMENT

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

DE BEZIERS

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Renouvellement de l'opération
« Navette Gratuite »
TRAFIC COMMUNICATION

N° AD-2023-01-13-02

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le contrat de location du véhicule « Navette gratuite » conclu en 2020 avec la Société Trafic Communication de MERIGNAC.

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de renouvellement du contrat de location du véhicule Citroën Berlingo Electrique immatriculé « FN-818-WS » (date de 1^{ère} mise en circulation le 20/02/2020) pour une durée de 3 ans formulée par la Société Trafic Communication.

Le financement de cette opération est assuré par les emplacements publicitaires sur un habillage complet type « Total Covering » du véhicule.

Les frais d'assurance, d'entretien, de réparation et de remise en état des annonces publicitaires le cas échéant sont à charge de la commune.

ARTICLE 2 – De signer le contrat de location du véhicule « navette gratuite » avec la Sté Trafic Communication,

ARTICLE 3 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 4 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

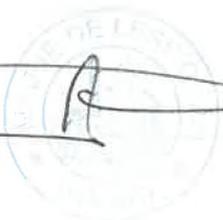
Envoyé en préfecture le 13/01/2023

Reçu en préfecture le 13/01/2023

Affiché le 16 JAN 2023

ID : 034-213401359-20230113-AD2023_01_13_02-AR

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 13 JAN 2023
Et publication ou notification
Du 16 JAN. 2023
Le Maire :



Fait à Lespignan, le 13 Janvier 2023

Le Maire,



Jean-François GUIBERT